

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOGRAPHIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPEREUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SALAH BOUBNIDER CONSTANTINE 3



FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DEPARTEMENT D'URBANISME

Mémoire de fin d'étude Pour l'obtention du diplôme de master
II en urbanisme

THEMATIQUE/ CADRE DE VIE ET DURABILITE

L'amélioration du cadre de vie des extensions de la ville de Mila,
CAS : POLE URBAIN MILOU

Dirigé par :
Mme ZEBIRI HASSIBA

Présenté par :
BENTAYEB AMIRA

Membre de juré :

Mr : Messali Salah Eddine «Président »
Mme : Lakehal Ghania «Maitre assistante »
Mme : Zebiri Hassiba « Encadreure »

Année Universitaire : 2021/2022

TABLE DES MATIERES :

CHAPITRE INTRODUCTIF.....	
INTRODUCTION GENERAL.....	1-2
LA COMMANDE.....	3
LA PROBLEMATIQUE.....	6
4	3-4
OBJECTIF DE TRAVAIL.....	4
METHODOLIGIE ET OUTIL DE TRAVAIL.....	4
STRUCTURE DU MEMOIRE.....	5
CHAPITRE I. ANALYSE CONCEPTUELLE.....	
INTRODUCTION.....	6
1.1. Le cadre de vie.....	6
1.1.1. Définition du cadre de vie.....	6
1.1.2. Les enjeux du cadre de vie.....	6
1.2. Le développement durable.....	7
1.2.1 Définitions du développement durable.....	7
1.2.2 Les fondements du développement durable.....	7
1.2.3 Les principes du développement durable.....	8
1.2.4 Les objectifs du développement durable.....	9
1.2.5 Le développement durable d'un quartier.....	9
1.3. Autre définition.....	9
1.3.1 Définition de la ville.....	9
1.3.2 Définition d'un pole urbain.....	10
CONCLUSION.....	10
CHAPITRE II. ANALYSE URBAINE DU SITE MILOU.....	
INTRODUCTION.....	11
2.1 ANALYSE PHYSIQUE DU SITE.....	11
2.1.1 Présentation de la ville de Mila.....	11
2.1.2 Les conditions d'apparition du site Milou.....	11
2.1.3 Présentation du site Milou par rapport à l'environnement immédiat.....	12
2.1.4 Analyse topographique du site Milou.....	13

2.1.5 Analyse géotechnique du site Milou.....	14
2.1.6 Microclimat du site Milou.....	15
2.2 ANALYSE URBAINE SELON LES 05 ELEMENTS DU CADRE DE VIE.....	
2.2.1 L'espace public et réseau divers.....	
A. Hiérarchisation et état physique des voies.....	16
B. Les différents types des espaces publics.....	18
C. Les réseaux divers.....	19-21
2.2.2 L'habitat.....	
A. Typologie d'habitat.....	22-23
B. Nombre de niveau et état des constructions.....	24
C. Orientations des habitations.....	24
D. Les équipements.....	24
2.2.3 Les déplacements.....	25
2.2.4 L'ambiance urbaine.....	26
2.2.5 La sécurité urbaine.....	26
2.3 L'ANALYSE PAYSAGERE.....	27-28
A. Le paysage.....	
B. La silhouette.....	
C. Les contours.....	
D. Les groupements.....	
E. Les points de repères et les points d'appel.....	
4.2 L'ANALYSE SEQUENTIELLE	29
TABLEU AFOM.....	30
CHAPITRE III. ETUDE D'EXEMPLE.....	
3.1 Présentation de la ville.....	31
3.2 Les objectifs généraux du projet.....	31
3.3 La démarche.....	31
3.4 Les actions.....	32
3.5 Les résultats.....	33
3.6 Les perspectives.....	34
LE TABLEAU SYNOPTIQUE.....	34
CHAPITRE IV : CADRE JURIDIQUE ET PROGRAMMATION.....	
4.1 Cadre juridique.....	35
4.2 La programmation urbaine.....	35-40

INTRODUCTION GENERALE :

L'air qui nous entoure, le sol sur lequel nous marchons, l'eau des rivières, des mers ou des océans, les animaux, les végétaux et les constructions de l'homme sont des éléments de notre environnement « appelé cadre de vie ».

Ce cadre de vie peut être aménagé par l'Homme pour le bon déroulement de ses activités.

Aujourd'hui, la mesure du « cadre de vie » ne se limite plus à la présence d'un certain nombre d'équipements ; des aspects plus qualitatifs sont mis en avant au travers des questions de propreté, de qualité des espaces extérieurs, de proximité des services et d'amélioration du sentiment de sécurité

Le discours au sommet de la terre qui s'est tenu à Rio en 1992 il a été marqué à la fin par l'adoption de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de l'agenda 21. « Le premier document confirme que 'les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable, ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature'.

'Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considéré **isolement**'.

'L'Agenda 21, par ailleurs, regroupe un ensemble de recommandations pour la mise en œuvre du développement durable.

Le concept de développement durable tente donc de réorienter le développement vers un modèle plus englobant qui crée des liens entre l'économie, la société et l'environnement.

Aujourd'hui, le développement durable est un élément important de la politique de nombreux Etats, organisation non-gouvernementales, organisations internationales et mêmes de certaines entreprises.

La ville depuis deux siècles pour la vieille Europe et quelques décennies pour l'Afrique par exemple, est en crise. la crise est son état normal, pathologique. Crise multiforme du reste : de croissance, de fonctionnement administratif, de transports, d'aménagements urbain et architecturaux, de citadinité..Etc. A cette crise chronique, les « médecins » énoncent des listes et des listes symptômes plus inquiétants les uns que les autres (délinquance, insécurité, cancer urbain, embouteillage, panne, déclin..Etc.) Et préconisent les remèdes, souvent à dose homéopathique...les remèdes ont un nom : Urbanisme.

Aujourd'hui, les remèdes prennent le nom de développement durable, de densification de faire la ville sur la ville, d'imaginer la ville à l'échelle humaine (Jan Gehl), de mixité sociale et fonctionnelle, de piétonisation des centres villes, de valorisation des transports en commun, de natures urbaines, de jardin collectifs, de concertation, de ville durable...

Ces remèdes, agissant sur des domaines différents, sont complémentaires puisqu'ils agissent sur le quotidien des usages.

CONCLUSION GENERAL :

De tout temps, les villes ont été le lieu d'interventions des gouverneurs et gestionnaires. Elles sont transformées pour améliorer leur fonctionnement leur esthétique et la qualité de vie de leurs habitants, en utilisant des moyens et outils différents avec des stratégies de planification.

L'amélioration du cadre de vie et l'état d'une amélioration d'une extension de la ville de Mila (le pôle urbain Milou) à été le centre de notre préoccupation.

Notre recherche consistait à savoir comment assurer et gérer durablement une opération d'amélioration du cadre de vie dans un quartier avec la concertation de ces habitants.

Nous avons choisi l'extension urbaine 'pôle urbain Milou' car nous n'avons constaté aucune qualité de vie dans cette partie de la ville. En même temps elle constitue la future entrée Sud de la ville de Mila qui représente un point remarquable de cette dernière.

La méthode d'arpentage nous a aidées à ressortir les observations qui sont principalement : l'absence des équipements de proximités, l'absence des espaces verts et aire de jeux pour enfants, le problème de manque de transport collectif, la dégradation des voies...

Faire face aux lacunes enregistrées au niveau de ce site nous mène systématiquement à poser les questions suivantes : Comment peut-on exploiter les potentiels du quartier pour améliorer la qualité de vie de ses habitants ? Quels sont les moyens à utiliser pour rendre le pôle urbain Milou durable ? Et quelles sont les bonnes pratiques pour réinsuffler une nouvelle dynamique et en faire un lieu vivant et attractif ?

Ce travail repose sur une analyse conceptuelle qui nous permet de prendre une position épistémologique, de choisir son cadre de référence, d'identifier les théories dont nous avons besoin pour intervenir sur le terrain et d'investiguer de manière appropriée. Dès lors, nous pouvons intervenir sur notre site en nous armant de concepts, d'opérations, d'interventions utiles, et de comportements opérationnels qui débouchent sur des méthodes : « Think Globally, Act Locally ». A travers l'analyse de modèles similaires et l'analyse de terrain pour mieux appréhender notre zone d'étude conformément à la réglementation algérienne en matière d'urbanisme, pour établir une planification appropriée, trouver des équipements consensuels et répondre aux besoins futurs de cette population, Adopter ces exigences d'équipement sans conflit avec l'équipement existant.

Nous tendons vers un site vivant plus amélioré par les équipements programmés, un aimant non seulement pour l'extension du pôle urbain Milou mais aussi pour toutes les unités de voisinage immédiates et pour toute la ville de Mila. Le rayon d'influence et d'attractivité peut s'étendre si les équipements proposés sont bien réalisés.

Nous avons exploité toutes les données dans cette recherche afin d'arriver à un schéma de principe et l'élaboration d'un plan d'aménagement. Qui pourrait assurer la durabilité de la ville de Mila en général à travers les extensions urbaines.